

SECTION INTERNATIONALE DE LYCÉE

LYCÉE DOUANIER ROUSSEAU
53013 LAVAL

Informations pratiques

Du 01/9/2024 au 30/6/2025

- en centre : indéfinie heures
- en entreprise : indéfinie heures
- Temps plein
- Cours de jour

Formation entièrement présentielle

Réunions d'information collective
Non renseigné

Portes ouvertes
Non renseigné

Inscriptions
Fermé

Pré-requis
Niveau d'entrée : Niveau inconnu

Financements possibles
• État

Lycée Douanier Rousseau

7 rue des Archives BP 11339
53013 Laval
02-43-53-04-60
ce.0530011z@ac-nantes.fr
<https://www.onisep.fr/http/redirection/établissement/slug/ENS.12758>
Statut: Public

Lieu de la formation

Lycée Douanier Rousseau
7 rue des Archives BP 11339 53013
Laval
02-43-53-04-60

ce.0530011z@ac-nantes.fr

La formation

Objectif Général

Certification

Objectifs

Les sections internationales sont accessibles du primaire au collège et lycée général (série ES, L et S). Elles accueillent des élèves français (au moins 50%) et étrangers (de 25% à 50%). Les sections internationales existent dans 14 langues : allemand, américain, arabe, britannique, chinois, danois, espagnol, italien, japonais, néerlandais, polonais, portugais, russe, suédois. Les élèves français doivent avoir une très bonne connaissance de la langue choisie, par exemple à la suite d'un séjour à l'étranger ou par la nationalité étrangère d'un parent. De même, les élèves étrangers doivent être capables de suivre les cours des autres disciplines en français. **En collège et au lycée, les enseignements comportent :**

- 4 heures par semaine d'histoire-géographie, dont 2 heures enseignées dans la langue de la section
- au moins 4 heures par semaine d'enseignement de lettres étrangères dans la langue de la section

Au lycée, les sections internationales préparent à l'option internationale du baccalauréat (OIB). Les sections internationales sont accessibles, de l'élémentaire à la classe de seconde, et uniquement dans la voie générale au collège et au lycée. Elles accueillent des élèves français (au moins 50%) et étrangers (de 25% à 50%). Il existe 18 sections internationales : allemande, américaine, arabe, australienne, brésilienne, britannique, chinoise, coréenne, danoise, espagnole, italienne, japonaise, néerlandaise, norvégienne, polonaise, portugaise, russe, suédoise. Les élèves scolarisés en France dans une section internationale de classe de seconde doivent être issus d'une section internationale de collège ou attester d'une très bonne connaissance de la langue choisie, par exemple à la suite d'une scolarisation à l'étranger ou par la nationalité étrangère d'un parent. De même, les élèves scolarisés dans un établissement français à l'étranger doivent être capables de suivre l'enseignement des disciplines dispensés en français. L'élève est admis dans une section internationale de seconde à l'issue d'un examen (écrit et oral) évaluant, pour les élèves scolarisés en France, la connaissance de la langue de la section et, pour les élèves scolarisés à l'étranger, la connaissance du français. En section internationale de classe de seconde, les élèves suivent les mêmes enseignements que les élèves de seconde générale auxquels s'ajoute un enseignement spécifique à la section internationale, constitué d'un enseignement complémentaire de lettres étrangères (4 h hebdomadaires) et d'une ou de deux disciplines non linguistiques (DNL) parmi les suivantes : histoire - géographie : 2 h enseignées dans la langue de la section sur les 4h hebdomadaires ; mathématiques (sections chinoises uniquement) : 1 h 30 hebdomadaire dans la langue de la section qui s'ajoute à l'enseignement de mathématiques, dispensé à tous les élèves ; enseignement scientifique : 1 h 30 hebdomadaire dans la langue de la section qui s'ajoute à l'enseignement de physique-chimie ou de sciences de la vie et de la Terre. A l'issue d'une section internationale de classe de seconde, les élèves intègrent de droit, après avis favorable du conseil de classe, les classes de 1^{re} et terminale menant au baccalauréat français international (BFI).

Résultats attendus

[voir la fiche sur le site de l'ONISEP](#)

Niveau d'entrée

Niveau inconnu

Organisation pédagogique

- > Modalité d'enseignement :
 - Formation entièrement présentielles

En savoir plus

Source : Onisep traitée par le Cariforef - 223509 - Code établissement : 40032

CHOISIR MON MÉTIER, BONJOUR
Et vous êtes déjà **sur la bonne voix !**

La plateforme téléphonique d'information sur la formation professionnelle et l'apprentissage en Pays de la Loire.


Des chargé.e.s d'information à votre écoute

0 800 200 303 **Service & appel gratuits**